



Théâtre en classe

Descriptif :

Amener le théâtre anglophone ou bilingue dans votre établissement.

De nombreuses possibilités sont proposées pour permettre **l'intervention de troupes ou conteurs anglophones / bilingues** dans les établissements scolaires.

Le **Pass Culture (part collective) permet une prise en charge complète** suite au dépôt de la demande sur la plateforme ADAGE (vous renseigner auprès du référent culture de votre établissement pour les démarches) pour les classes **à partir de la 4^e** depuis 2 ans et **dès la 6^e à compter de la rentrée scolaire prochaine**. La liste n'est pas exhaustive mais voici quelques troupes qui sont déjà inscrites sur la plateforme : [Pickles company](#), [Collectif La Falaise](#), ou [Carole, Oliver & Cies](#).

Pour les établissements de Charente-Maritime, le [département](#) prend en charge **50 % de l'intervention théâtrale**. Destiné aux **collégiens**, le **dispositif "Théâtre au Collège"** est organisé conjointement par le Département et les services départementaux de l'Éducation Nationale. Il associe les compagnies de théâtre de la Charente-Maritime. Ce dispositif permet aux collégiens de **découvrir des œuvres du répertoire et d'assister à une représentation théâtrale**. Ces actions de sensibilisation s'effectuent en lien avec le travail pédagogique conduit par les enseignants.

Le dernier **catalogue en ligne** est consultable à [cette adresse](#) (le logo du *Union Jack* correspond aux pièces bilingues).

N'hésitez pas à demander à nouveau au **réfèrent culture de votre établissement** pour des mises à jour en complément des informations diffusées par le Département consultables en Annexe 1. (Les dates d'inscription pour 2023-24 sont encore à paraître.)

Toutes les représentations peuvent être **complétées par des ateliers en anglais assurés par les comédiens**.

Document joint

 [Annexe 1_présentation du dispositif théâtre au collège 17](#) (PDF de 133.5 ko)